

- Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air : cette fédération peut vous orienter vers des campings et des établissements de plein air, lesquels doivent se conformer aux règles de sécurité lorsqu'ils sont installés près d'une forêt.
Contact : Cyril Urios – Responsable des dossiers techniques – 04 42 74 29 33
- Fédération des Travaux Forestiers : la fédération peut vous indiquer des informations sur les techniques de débroussaillage et l'entretien des espaces verts.
Contact : info@e-d-t.org

Pour les aspects réglementaires et intérêt des OLD

Pour les aspects réglementaires, les ministères et établissements publics se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

- Ministère de la Transition Écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature
Contact : presse@ecologie.gouv.fr
ou Anne-Sophie Lebriton (Attachée de presse) / 07 62 16 04 08
- Office national des forêts
Contact : presse@onf.fr
ou Guillaume Larrière / 06 27 66 73 94
- Office français de la biodiversité
Contact : presse@ofb.gouv.fr
ou Florence Barreto / 06 98 61 74 85 et Isabelle Cytowicz / 06 59 68 43 08
- La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) : peut donner des informations sur les conséquences d'un non débroussaillage
Contact : communication@pompiers.fr
ou Eric Brocardi (Porte Parole) / 06 63 17 39 83
- Conseil national de la propriété forestière (CNPf)
Contacts : Frédéric Delport, directeur adjoint frederic.delport@cnpf.fr / 06 18 54 24 07
Marie-Claude Munsch : (directrice de la communication) / 07 64 35 11 14
Camille Loudun : (responsable communication national) / 06 74 89 18 76